

En 1973, l'été des meurtres racistes

Le sordide homicide d'un chauffeur de bus par un malade mental algérien, le 25 août 1973, va libérer un déchaînement de crimes xénophobes et gratuits à Marseille et dans sa région. Aucun auteur ne sera jugé.

Le 25 août 1973, il y a 50 ans presque jour pour jour, Salah Bougrine, Algérien de 35 ans, monte à bord du bus 72 sur le Jarret. "Ici, on prend un ticket", lui lance fermement le chauffeur. Le passager finit par obtempérer, s'assoit derrière lui puis, au bout de quelques minutes, égorge et poignarde à mort le chauffeur, avant de blesser six personnes. Il est neutralisé par un ancien boxeur de haut niveau, Gracieux Lamperiti, d'un coup de barre de fer. Le meurtrier n'a la vie sauve que grâce à l'intervention de la police, face à une foule prête à le lyncher.

Le conducteur du bus, Émile Gerlache, 49 ans, était marié et père de quatre enfants. L'émotion est immense chez ses collègues tramainots: 2 000 d'entre eux assistent aux obsèques, trois jours plus tard. Très vite, dans une partie de l'opinion, l'émotion laisse la place à la colère. Les premiers éléments de l'enquête, qui laissent penser au crime d'un malade mental, ne calment pas les plus hargneux, surtout à l'extrême droite. "En 1968, lorsqu'il vivait à Nice, Salah Bougrine avait été victime d'une agression. Il avait reçu un coup de madrier sur la tête, qui avait conduit à une trépanation (une opération consistant à trouser la boîte crânienne, Ndlr) qui a pu lui faire perdre une partie de ses facultés mentales", rappelle la sociologue Rachida Brahim (lire également ci-dessous). In fine, Salah Bougrine sera jugé irresponsable. Dans les jours qui suivent, la ville connaît un déchaînement de "ratonnades", violences racistes et aveugles. Dans la nuit du 25 au 26 août, Abdelwahab Hemaman, 21 ans, décède d'un traumatisme crânien à la suite d'une "bagarre" sur le Vieux-Port. Le 26 août, Saïd Aounallah est tué de huit balles près de l'autoroute Nord. La nuit suivante, le corps de Rachid Mouka, 26 ans, criblé de balles, est découvert dans une ancienne carrière à la Nerthe (16°). Le matin même, *Le Méridional*



Le 14 décembre 1973, les violences anti-arabes atteignent leur paroxysme avec le plasticage du consulat d'Algérie à Marseille. Bilan: quatre morts et 21 blessés. Les auteurs ne seront jamais arrêtés. / PHOTO ARCHIVES ALBERT BOTTI - LE PROVENÇAL

Comme la quasi-totalité des meurtres racistes de cette fin d'année 1973, l'attentat du consulat d'Algérie restera impuni.

(1) avait donné une forme d'aval aux violences sous la plume de Gabriel Domenech, dans un billet intitulé *Assez, assez, assez!*. "Nous en avons assez! Assez de voleurs algériens, assez de casseurs algériens, assez de fanfarons algériens, assez de trublions algériens, assez de syphilitiques algériens, assez de violeurs algériens, assez de proxénètes algériens, assez de fous algériens, assez de tueurs algériens. Nous en avons assez de cette immigration sauvage qui amène dans notre pays toute une racaille venue d'outre-Méditerranée", écrit le journaliste (futur député Front national en 1986) qui s'en prend également aux "criminels gauchistes" - nous sommes cinquans après Mai 68 - accusés de cultiver "la haine du Blanc parmi les immigrés arabes".

Dans une ville où on estime que 40 000 immigrés algériens côtoient près de 100 000 rapatriés d'Algérie, il avertit: "Ne comprendra-t-on que trop tard, en haut lieu, que tout cela risque de finir très mal?" En miroir, le lendemain, l'archevêque de Marseille, Mgr Roger Etchegaray, lance un appel au calme dans *Le Provençal*. Le 28 août, jour des obsèques d'Émile Gerlache, les tramainots avertissent: "Nous ne tolérerons aucune exploitation à des fins politiques ou racistes." Peine perdue. Un Comité de défense des Marseillais (CDM), rassemblant des factions d'extrême droite, vient d'être créé dans les locaux du tout jeune FN. Le soir même, un Algérien de 16 ans, Ladj Lounès, est abattu de trois balles dans le dos à la Calade (15°) par des tireurs embarqués dans une voiture. Un

sous-brigadier de la police sera inculpé un an plus tard pour ce meurtre (il décèdera d'une crise cardiaque avant son procès). Le 29 août, Saïd Ghilas, 42 ans, ouvrier d'une usine de Saint-Louis, est découvert gisant sur la voie ferrée à Saint-André (16°), blessé d'un coup de hache. Tous deux mourront de leurs blessures. La même nuit, un cocktail molotov est lancé sur une résidence de travailleurs algériens à La Ciotat. Le 29 août, après trois jours de coma, Hammou Mebarki, 40 ans, s'éteint à l'hôpital de la Conception. Blessé au crâne le 30 août, Ben Saha Meknef, 39 ans, décèdera le 2 septembre. Dans ses recherches, la sociologue Rachida Brahim comptabilise 17 meurtres et une cinquantaine d'agressions visant des personnes maghrébines entre août et décem-

bre 1973. Cette situation crée des tensions entre la France de Georges Pompidou et l'Algérie de Houari Boumedienne. Le 19 septembre 1973, la jeune République arabe décide de suspendre l'immigration algérienne en France "en attendant que les conditions de sécurité soient garanties par les autorités françaises aux ressortissants algériens". Pour la France, les enjeux économiques sont importants: la main-d'œuvre maghrébine bon marché fait tourner ses usines durant les Trente glorieuses qui touchent à leur fin. Car en octobre suivant, par mesure de rétorsion envers les pays occidentaux qui soutiennent Israël dans la Guerre du Kippour, les pays de l'Opep - dont fait partie l'Algérie - augmentent massivement le prix du baril, tout en baissant la production. C'est le premier choc pétrolier. À Marseille, le sommet de l'horreur est atteint le 14 décembre 1973, avec l'attentat contre le consulat d'Algérie. À 11 h du matin, une charge de plastic explose au rez-de-chaussée de l'immeuble de la rue Dieudé, près du cours Lieutaud (6°). Quatre personnes sont tuées, 21 blessées. Dans le contexte, la piste raciste est immédiatement évoquée. L'incident diplomatique ravive les tensions entre Paris et Alger. "Tout sera fait pour retrouver les auteurs de cette action criminelle", promet Matignon dans un communiqué. Malgré plusieurs années d'enquête, aucun ne sera arrêté. Tout comme la quasi-totalité des meurtres racistes de cette fin d'année 1973, l'attentat du consulat d'Algérie restera impuni.

Sylvain PIGNOL
(avec le service documentation de "La Provence")

(1) "Le Méridional", journal orienté à droite, appartient à Gaston Defferre depuis 1971. Le maire PS de Marseille possède également depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale "Le Provençal", journal d'obédience socialiste. Les deux titres ont fusionné en 1997 pour devenir "La Provence".

L'ANALYSE DE RACHIDA BRAHIM, SOCIOLOGUE

"En ne disant rien, c'est comme si l'État avait autorisé cette violence"

La sociologue marseillaise Rachida Brahim est l'autrice de *La race tue deux fois. Une histoire des crimes racistes en France, 1970-2000* (éd. Syllepse, 2021). Elle a également participé à *Marseille années 68* (éd. Sciences po Les Presses, 2018).

Dans quel contexte s'inscrit le meurtre du tramainot Gerlache?

Ce qui est en jeu, à cet été 1973, c'est la manière dont la guerre d'Algérie continue en temps de paix. Les accords d'Évian n'ont pas refermé la page. Il y a aussi un aspect démographique: entre 1962 et 1973, le nombre d'Algériens en France a doublé. Dans la région Paca, ces immigrés cohabitent avec une forte présence de rapatriés d'Algérie, dont certains furent membres de l'Organisation armée secrète (OAS). À ceci s'ajoute un contexte de tensions diplomatiques très fortes entre la France et l'Algérie, qui a entrepris une nationalisation de la production d'hydrocarbures, jusqu'ici aux mains de sociétés

françaises. Ce conflit a entraîné des campagnes racistes dans les journaux d'extrême droite, auxquelles répondaient des campagnes de défense des immigrés dans la presse de gauche.

Comment qualifier les crimes qui ont suivi?

On a parlé de ratonnades mais c'est une expression qui cache ce qu'il y a dessous. Dans les jours qui ont suivi le meurtre de Gerlache, les crimes visant les Maghrébins se sont multipliés. Il n'y a jamais eu de bilan officiel. Pour ma part, entre fin août et fin décembre 1973, j'ai pu dénombrer 17 morts et une cinquantaine d'agressions avec des coups de feu, des traumatismes crâniens, des cadavres repêchés dans le Vieux-Port... Après le 25 août, on a recensé six meurtres en cinq jours. Dont trois pour le seul lendemain. Des crimes en forme de représailles, basées sur une vengeance privée en lieu et place de l'État.



/ PHOTO ARCHIVES VALÉRIE VREL

Les auteurs des crimes ont-ils été jugés?

Pour l'ensemble des meurtres de fin 1973, je n'ai pas retrouvé de trace de procès. Il y a eu des tentatives mais les enquêtes ont été classées sans suite. Même l'enquête sur l'attentat contre le consulat d'Algérie, a abouti à un non-lieu.

Les pouvoirs publics ont-ils réagi?

Il y a eu une forme de déni public face à ces crimes, en disant qu'ils n'étaient pas racistes. À l'échelon national, le discours ambiant était de dire qu'il s'agissait surtout d'un problème de cohabitation entre Français et Nord-Africains. En gros, que si ces derniers étaient violentés, c'est qu'ils le cherchaient, parce que leur présence générerait de la colère chez les Français. En ne disant rien, c'est comme si l'État avait autorisé cette violence.

En contraste, cet épisode a révélé le poids des Algériens dans l'économie française. Les

jours suivants, par exemple, 1 500 ouvriers des chantiers navals de La Ciotat ou 4 000 ouvriers de Solmer, qui fabrique de l'acier à Fos-sur-Mer, se sont mis en grève.

Durant cet automne, l'épisode a suscité une grande peur chez les Algériens. La consigne était que plus personne ne sorte, à l'exception du père pour aller travailler. Ces grèves générales ont été les premières autonomes - c'est-à-dire décidées par les ouvriers algériens, sans les organisations politiques ou syndicales - des ouvriers algériens. Avec un mot d'ordre, arrêter d'être une main-d'œuvre haïssable et affirmer ses droits en tant que classe.

Est-ce un hasard si la "Marche des beurs" est partie de Marseille 10 ans plus tard?

Oui et non. Entre 1973 et 1983, des militants anti-racistes ont continué le combat à Marseille. Mais cette marche a aussi été suscitée par des crimes survenus à l'été 1983. Marseille a été choisie pour l'aspect symbo-

lique, pour traverser toute la France et en faisant étape là où il y avait eu des crimes racistes.

En quoi cet été 1973 résonne-t-il aujourd'hui?

Il y a évidemment eu des évolutions dans la société. Le contexte a changé, mais le mécanisme perdure. Il montre à quel point le racisme est une structure qui participe à une forme de gouvernement basée sur les inégalités, pour ne pas avoir à redistribuer les rôles et les richesses. C'est plus profond que l'antiracisme moral, qu'on connaît désormais tous. Ce type d'épisode s'est répété dans le temps, avec des intensités plus ou moins fortes, exacerbé par le contexte économique ou géopolitique du moment: conflit israélo-palestinien, guerre en Irak ou attentats du World Trade Center... J'ai dénombré dans le sud de la France, entre les années 70 et 90, 731 cas de crimes racistes. Une forme d'aveuglement perdure.

Propos recueillis par Sy.P.